

---

## Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2022

---



Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable organise le **Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2022**.

Ce prix de thèse a une vocation profondément transdisciplinaire en sciences sociales et s'adresse à toutes les disciplines (Sciences de gestion, Économie, Droit, Sociologie, Sciences Politiques, Histoire, Sciences de l'ingénieur, etc.), afin de **valoriser les meilleures thèses ayant trait au développement durable, à la responsabilité sociétale des entreprises, et plus généralement à la thématique large des relations entre les organisations productives et la société.**

Les thèses éligibles au prix RIODD Vigeo Eiris 2022 doivent avoir été soutenues durant les deux années civiles précédant la date du congrès du RIODD, donc entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2021.

Les chercheur.e.s ayant candidaté au Prix RIODD Vigeo Eiris 2021 et dont la thèse n'a pas été récompensée peuvent soumettre à nouveau un dossier.

Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche, les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.

**Les candidat.es doivent envoyer un dossier avant le 1<sup>er</sup> avril 2022** à l'adresse suivante : [prixthese.rioddVE@gmail.com](mailto:prixthese.rioddVE@gmail.com)

Ce dossier (en version électronique) doit comprendre les documents suivants (en français ou en anglais) :

- Un exemplaire de la thèse ;
- Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
- Les deux pré-rapports autorisant la soutenance ainsi que le rapport de soutenance de la thèse ;
- Une réponse sur une page à la question suivante : « *En quoi votre travail fait-il*

*progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD ? » ;*

- Lettre d'engagement à être présent.e au 17<sup>ème</sup> congrès du RIODD, qui aura lieu à Paris au Campus Condorcet les 17 et 18 novembre 2022.
- Un document mentionnant : Nom, prénom, adresse postale et email, institution de rattachement pendant la thèse, institution de rattachement au moment de la candidature.

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.**

Les différentes pièces seront envoyées de manière non jointe dans un dossier de format .zip, intitulé : nomprénom candidaturePrixdeTheseRIODDVigeo-Eiris2022

**Evaluation des candidatures :**

Les dossiers seront évalués par un jury scientifique réuni par le RIODD. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'originalité de la problématique ;
- L'intégration d'une approche multidisciplinaire (champ des sciences sociales) dans le processus de recherche ;
- Le caractère innovant de la recherche dans sa dimension théorique ou méthodologique.

**Les lauréat.e.s et éventuellement les finalistes retenu.e.s seront informé.e.s en juillet de la décision du jury.**

**Montant et remise du Prix de Thèse :**

Le, la ou les lauréat.e.s recevront un prix d'un montant de **2000 euros** remis par la Présidente du RIODD et le représentant de Vigeo lors du 17<sup>ème</sup> congrès du RIODD.

Le cas échéant, le jury peut en outre distinguer un ou deux autres finalistes (montant accordé par Vigeo-Eiris dans ce cas : 500 €.)

La remise du ou des Prix sera faite lors du **Congrès du RIODD à Paris, le 17 novembre 2022** en présence d'un.e représentant.e de Vigéo-Eiris.

**Valorisation de la Thèse :**

Le RIODD et Vigeo Eiris publieront également une information sur le/la lauréat.e et sur les éventuel.le.s finalistes sur leur site respectif et dans la *Revue de l'Organisation Responsable*.

<https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable.htm#>

La, le ou les lauréat.e.s sont encouragé.e.s à soumettre un article issu de leur thèse à cette revue.